



Au cœur de la formation

La réingénierie du diplôme

→P06

→P04 Un exemple de e-learning en Cytologie



→P12 Stagiaires dans un centre hospitalier en province



→P14 La formation IMCB : le regard d'une étudiante



Mars 2012
n° 01

en
2012



devient



Edito



Cher(ers) collègues,

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer la naissance de **Tech labo.com**, revue professionnelle pour les techniciens de laboratoire médical.

Cette nouvelle édition, gratuite, est réalisée par des professionnels soucieux de représenter nos différences, nos potentiels et nos envies...

Vous trouverez dans **Tech labo.com** des textes ambitieux à même de promouvoir notre profession, des sujets qui informent sur les évolutions de notre environnement comme : la loi HPST, la réforme de la biologie médicale, l'entrée de notre profession au Code de la Santé Publique, l'inscription des Techniciens de laboratoire dans le répertoire ADELI... Mais aussi des articles « cœur du métier ».

Depuis 10 ans, grâce à ses actions, notre association ANTAB est devenue un acteur incontournable, écoutée par nos tutelles. **Tech labo.com** est un outil de communication indispensable aux professionnels que nous sommes.

**Tech labo.com est votre revue !
Faisons la vivre ensemble !**

Pourquoi ce premier numéro « spécial formation » ?

Parce qu'il est grand temps pour les techniciens d'aborder une nouvelle ère, l'harmonisation de leur formation initiale : vecteur d'une identité réunifiée.

Pour rappel, dix formations donnent le droit d'exercer le métier de technicien de laboratoire médical, ce qui induit la tutelle de quatre ministères mais surtout ce qui concourt à rendre très peu visible la réalité de cette profession : pas de décret d'activités, pas de démographie et de nombreux environnements d'exercices professionnels.

Qu'est ce qu'un technicien de laboratoire ? que fait-il ? Si l'on questionne au hasard des patients, peu de personnes sauront y répondre. Les infirmiers(ères)

ne rencontrent pas ces problèmes car ils (elles) bénéficient d'une profession, un diplôme d'état, une lisibilité de leurs rôles et de leurs champs professionnels beaucoup plus claire, une identité forte, connue et reconnue, au moins par le grand public.

Mais ce ne sont pas, bien sûr, les seuls objectifs de cette harmonisation. La marche vers une mise en conformité aux accords de Bologne en est une autre, et pas des moindres. Obtenir le grade Licence (180 ECTS), pouvoir intégrer des formations de Master facilement et Doctorat ensuite, mais aussi actualiser le processus de la VAE pour les professionnels peu ou mal diplômés, sont autant d'objectifs majeurs pour notre profession.

Reconstruire un référentiel de formation collant véritablement aux compétences attendues sur le terrain, permet également d'ancrer ce cursus initial dans un continuum intégrant de fait, la formation tout au long de la vie et construire, enfin, de véritables parcours de carrières pour les TLM (Techniciens de Laboratoire Médical).

Dans ces périodes de grands mouvements de restructuration (nous nous adressons aussi au privé) et de marche active vers une accréditation COFRAC obligatoire, notre profession a tout à gagner en veillant à faciliter la possibilité des professionnels à renforcer et actualiser leurs compétences mais aussi à pouvoir évoluer et se spécialiser.

Bonne lecture

PS : Au terme de son Assemblée Générale 2011 le 4 février 2012, l'ANTAB devient AFTLM (Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical) reprenant dans son acronyme la nouvelle dénomination de la profession de l'ordonnance 2010-49 du 13 janvier 2010.

Evelyne Psaltopoulos,
Présidente AFTLM

Sommaire n°01 Mars 2012

Technic.com

Un exemple de e-learning en Cytologie :
e-HEMATimage, l'avis d'un utilisateur **P04**

Thematic.com

Au cœur de la formation :
la réingénierie du diplôme **P06**

Regard sur la mobilité des techniciens
de laboratoire médical **P10**

Le passage à l'école des cadres, une évolution
du métier de technicien de laboratoire médical **P11**

Stagiaires dans un centre hospitalier
en province **P12**

La formation IMCB :
le regard d'une étudiante **P14**

Agenda **P15**



Techlabo.com

Directeur de la publication
Evelyne Psaltopoulos

Rédacteur en chef
Pierre Ducellier

Comité de rédaction
Christophe Feigieux,
Myriam Delvigne,
Thomas Marson,
Monique Perennec,
Sylvie Van Den Bergh

Secrétaire de rédaction
Sandrine Grandin

Mise en page et impression
Atelier Graphique - Limoges
05 55 50 68 22

Crédits photographiques
Fotolia.fr



Un exemple de e-learning en Cytologie : e-HEMATimage, l'avis d'un utilisateur

Philippe BIRAC

Cela fait maintenant 6 ans que je participe à la formation continue en hématologie par e-Learning sur le logiciel e-HEMATimage et c'est un formidable outil de progrès en matière de connaissance et de savoir faire.

Une fois installé sur le PC, il est très facile d'utilisation, et la mise à jour automatique, tant au niveau des dossiers que de l'atlas est sûrement, en dehors de la qualité et de l'intérêt des cas présentés, l'un des atouts le plus incontestable de ce logiciel.

Une grande clarté quant à la lisibilité des cas, grâce à des onglets accessibles en permanence :

1. La présentation clinique du cas, en quelques lignes claires et concises, donne les circonstances dans lesquelles l'hémogramme a été prescrit avec les données de la numération et quelques questions qui aident à réfléchir sur le dossier sur lequel on va devoir faire un travail effectif, comme au laboratoire.

2. Un mur d'images d'excellente qualité permettant d'être « au microscope » avec une vue globale (comme au faible grossissement) et la possibilité, en double cliquant sur chaque champ, d'accéder au fort grossissement (un bon x100 !) afin de percevoir plus de détails. La formule leucocytaire s'établit en identifiant chaque élément nucléé, le nom attribué à la cellule apparaissant à côté d'elle et l'incrémation s'effectuant automatiquement sur le compteur situé à côté du mur d'images (le champ microscopique) ; ce dispositif permet de savoir exactement si l'identification de la cellule est correcte ou non. Ce qui est intéressant pour les cellules anormales ou atypiques.

3. L'onglet « Réponse » permet de mentionner les anomalies cytologiques observées, de donner, si l'on veut, une hypothèse de diagnostic agrémentée de remarques personnelles, de préciser les analyses complémentaires pouvant être réalisées pour confirmer l'hypothèse et d'apporter les réponses aux questions posées avec la présentation du cas. A ce cela s'ajoute la case

« Réponse de l'animateur »... qui arrivera plus tard, mais qui permet de conserver un dossier complet (le problème à résoudre, mes réponses et les commentaires du tuteur).

4. Suprême avantage ... Lorsque la réponse est validée, et donc transmise au serveur, l'accès instantané à la « Solution » qui permet de disposer de l'histoire complète du patient (comment le diagnostic a été porté et ce qu'il est devenu, avec une sélection d'images annotées et un texte sur la maladie en cause). On peut le lire et ça ne peut pas faire de mal !



L'avantage indéniable de pouvoir travailler sur ce type de formation réside dans le fait qu'elle peut être réalisée à tout moment, en plusieurs fois en fonction de sa disponibilité ou de l'envie d'aller chercher des renseignements ailleurs. En effet, l'intérêt des cas proposés peut pousser, mais avec plaisir et envie, à chercher par soi-même, sur le web ou dans des livres, des compléments d'informations pour tenter de réussir à donner les bonnes réponses. On peut aussi

discuter du cas avec les collègues ayant accès à ces dossiers et enrichir ainsi ses connaissances, et par conséquence l'efficacité au service des patients.

La « Solution », lorsqu'elle apparaît, apporte énormément d'éléments : les comparatifs entre les propositions et celles de référence, tant en ce qui concerne le diagnostic que de la formule et les analyses complémentaires. Un paragraphe détaillé sur l'histoire clinique retrace le cas complet puis, dans la continuité, se trouve une explication claire sur la pathologie abordée. Une sélection d'images annotées permet de voir les éléments visuels les plus significatifs. C'est un grand plus lorsque l'on se retrouve au microscope devant ces mêmes anomalies.



On reçoit directement, quelques jours après, la « réponse personnalisée » de l'animateur dans sa boîte e-mail, et cette réponse se place automatiquement dans le dossier.

Lorsque les bonnes réponses ont été données, le plaisir d'avoir vu juste est valorisant pour soi-même mais l'expérience montre que l'on complète ainsi sans trop d'effort et, même de façon ludique, les connaissances et parfois le savoir faire car il y a toujours des données, des détails oubliés ou jusque-là méconnus. Si l'on n'avait pas trouvé, alors on peut replonger dans le dossier et garder souvenir des différents aspects morphologiques de ces pathologies pour pouvoir, plus tard, être encore plus efficace sur les frottis.

Enfin, nous avons la possibilité de pouvoir accéder à tout instant à l'« Atlas » qui présente l'aspect morphologique des différentes pathologies et permet d'aller chercher des informations dont on pourrait avoir besoin directement à la paillasse, au moment opportun.

En conclusion : ce logiciel est un outil de grande qualité permettant d'étendre les connaissances donc l'efficacité, créé et animé par des spécialistes qui ont cet avantage d'être aussi à l'écoute des besoins de la profession.

L'hématologie était pour moi une discipline de laboratoire comme les autres. Cette formation m'a appris à mieux l'appréhender, la connaître et l'apprécier. Je la vis maintenant avec plus de tranquillité et, pourquoi ne pas le dire, avec plus de plaisir !



Liens d'intérêt

Le site : <http://www.e-medicinimage.eu>

Les renseignements : secretariat.fcbm@adimep.com

Diapo : http://www.birac.net/FCBM/medicinimage_fichiers/fullscreen.htm

Au cœur de la formation :

La réingénierie du diplôme

Céline CHAMPAGNAT - celine.champagnat@sfr.fr

Technicienne de laboratoire médical, membre du bureau de l'ANTAB et membre du groupe de travail « réingénierie du diplôme TLM » au ministère de la santé

Afin d'honorer les objectifs fixés par l'Union Européenne (accords de Bologne - système LMD) et dans le cadre de la loi HPST (portant sur l'Hôpital, relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires), le Ministère de la Santé a engagé fin 2007 les travaux de réingénierie des diplômes d'état des auxiliaires médicaux qui devraient être modélisés au plus tard pour la rentrée de septembre 2012.

De quoi s'agit-il exactement ?

A l'heure actuelle, 4 ministères régissent 10 diplômes donnant accès à l'exercice de Technicien de Laboratoire Médical. Certaines formations ont une durée de 2 ans, d'autres de 3 ans et ne bénéficient pas de la même reconnaissance sur le plan universitaire. L'objectif de cette réingénierie est de tendre vers une harmonisation de la formation initiale selon le cursus LMD.

Le projet du ministère de la santé est ambitieux : penser et refondre les diplômes d'Etat pour les professions de santé placées sous sa responsabilité, en matière de formation et d'exercice.

Rappel du contexte national et international :

Dès 1999, création de l'espace européen de l'enseignement supérieur (accords de Bologne) sous la forme d'un dispositif institutionnel LMD (Licence-Master-Doctorat). Voici quelques principes du processus de Bologne :

- Organisation des études en Licence (3 ans), Master (5 ans), Doctorat (8 ans).
- Lisibilité et comparabilité des diplômes
- Promotion de la mobilité : une formation explicite permettra aux étudiants de se déplacer plus facile-

ment dans les autres pays européens et d'obtenir une reconnaissance en France de leur cursus réalisé à l'étranger. Intérêt également pour les professionnels français qui pourront dès lors exercer à l'étranger.

- Coopération en matière d'assurance de la qualité des enseignements.

En 2006, le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) pointe la nécessité de restituer des résultats d'examens de biologie médicale fiables, de qualité dans des délais optimum pour une meilleure prise en charge du patient.





L'ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale dans son article n°2 modifie le titre IV du code de la santé publique et reconnaît, pour la 1^{re} fois, aux Techniciens de Laboratoire Médical, le statut d'auxiliaire médical. Cet article précise les conditions de diplôme pour exercer et il crée notamment un diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical afin d'harmoniser le contenu et le niveau des différentes formations qui existent actuellement.

Peut exercer la profession de TLM et en porter le titre :

- Une personne titulaire du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical.
- Une personne titulaire d'un titre de formation dont le programme d'enseignement théorique et clinique est équivalent à celui du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical et qui figure sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

Quels sont les enjeux de la réingénierie ?

- Une offre de certification lisible :

Les diplômes paramédicaux sont actuellement délivrés par les Agences Régionales de Santé (ARS) au nom du ministre chargé de la santé. Les diplômes universitaires sont des diplômes nationaux délivrés par les universités au nom du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ils sont enregistrés de droit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La réingénierie des diplômes paramédicaux doit rendre lisible l'offre de certification dans le domaine de la santé. Elle doit permettre l'inscription de ces diplômes au RNCP. Ce répertoire vise à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle. Cet objectif, l'inscription au RNCP, explique le processus d'ingénierie suivi dans le projet ministériel de refonte des diplômes du secteur sanitaire.

- Harmonisation de la formation initiale :

Les formations issues de l'éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture (BTS/DUT) se préparent en 2 ans (= 120 ECTS).

Le diplôme d'Etat dépendant du ministère de la santé (DETLM) sanctionne 3 ans d'études mais ne donne aucune équivalence universitaire (0 ECTS). Pour entrer dans le LMD, les instituts de formation des TLM (IFTLM) doivent passer une convention avec des Universités. Le Système Européen de Transfert et d'Accumulation de crédits est un système de points développé par l'Union Européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens. Sigle utilisé : ECTS ou European Credits Transfer System. Niveau nécessaire pour entrer dans le LMD : Licence ou Bac+3 soit 180 ECTS (niveau reconnu dans l'espace européen).

L'enjeu est de mettre en place un cursus commun à toutes ces formations, en 3 ans, qui soit intégré au LMD.

- Une construction structurée et correspondant aux normes actuelles :

Cette réingénierie est structurée autour d'une méthodologie commune à tous les diplômes d'auxiliaires médicaux.

- **Etape 1** : Création du référentiel d'activités.

- **Etape 2** : Elaboration du référentiel de compétences du diplôme.

- **Etape 3** : Construction de référentiel de formation : élaboration de critères d'évaluation pour les compétences.

- **Etape 4** : Elaboration des modalités d'évaluation et de validation définies selon les voies d'accès au diplôme.

Avancement des travaux de Réingénierie

Afin de mener à bien la réingénierie du diplôme, le ministère a constitué un groupe de travail dit de production, composé de représentants des organisations syndicales (Biologistes et Techniciens), des associations professionnelles, des instituts et écoles de formation, des Médecins et des Biologistes, des professionnels en exercice.

La 1^{ère} réunion s'est tenue le 7 Octobre 2010, au ministère de la santé, sous la direction de la DHOS (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins), animée par une chargée de mission DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) et pilotée par une consultante externe choisie par le ministère. L'échéance calendaire des travaux est fixée à septembre 2013 (très certainement repoussée en 2014).

- Etape 1 : Référentiel activités

La première étape correspond à la création du référentiel d'activités qui doit tenir compte des différents modes d'exercice du métier.

Par activité, on entend un regroupement cohérent et finalisé de tâches ou d'opérations élémentaires visant un but déterminé.

Ce référentiel recouvre 4 domaines d'activités :

- Domaine de la biologie médicale (Biochimie, Hématologie, Immunologie, Microbiologie, Génétique, Assistance médicale à la procréation).
- Domaine des thérapies cellulaires et géniques et des bioanques.
- Domaine de l'anatomie et de la cytologie pathologiques.
- Domaine de la transfusion sanguine.

Ce référentiel donne la définition précise du métier de TLM et définit, de façon ordonnée, neuf activités professionnelles caractéristiques de l'exercice du métier : 4 activités « cœur de métier » + 5 activités transversales :

1. Réalisation de prélèvements en vue d'examen de biologie médicale et dans le cadre du don de sang.
2. Réception et traitement des échantillons de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et de produits à visée thérapeutique et des documents associés.
3. Réalisation des analyses de biologie médicale et des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques.

4. Préparation, qualification, distribution et délivrance des produits sanguins labiles et des produits à visée thérapeutique.
5. Recueil, traitement et transmission des informations.
6. Organisation des activités et gestion des ressources.
7. Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques.
8. Veille professionnelle, études et recherche.
9. Formation et information des professionnels et des futurs professionnels.

Le référentiel d'activités du métier associé au diplôme est finalisé.

Toutes les activités détaillées sont disponibles sur le site : www.antab.com



- Etape 2 : Référentiel compétences

C'est à partir de la description précise et détaillée de ces activités que les compétences et savoir-faire requis ont été définis puis intégrés au référentiel de compétences du diplôme.

La compétence consiste en la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel, relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances associées.

Aussi, pour élaborer le référentiel de compétences du diplôme de TLM, il est nécessaire d'analyser les savoir-faire mobilisés dans l'activité et de les structurer en unités de compétences qui ont chacune un domaine et un niveau.

- 1. Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité.
- 2. Mettre en œuvre les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons.
- 3. Mettre en œuvre les techniques automatisées, semi-automatisées et manuelles appliquées à la biologie médicale, à l'anatomie et cytologie pathologiques et aux biothérapies.
- 4. Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale et des techniques d'anatomie et cytologie pathologique et de biothérapie.
- 5. Gérer les équipements, matériels, consommables, réactifs et les stocks de produits et d'échantillons biologiques.
- 6. Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des prestations des laboratoires médicaux.
- 7. Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle.
- 8. Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement.
- 9. Informer et former.

Le référentiel de compétences est finalisé. Les critères et indicateurs d'évaluation sont déterminés pour les différentes unités de compétences. Ils fixent le niveau d'exigence à l'entrée dans le métier.

A cette étape clé de la réingénierie, un groupe de supervision se réunira, en associant d'autres professionnels ou personnalités qualifiées, afin d'avoir un regard sur la cohérence de l'ensemble des travaux.

Un travail sera ensuite mené sur le référentiel de formation, la formation permettant d'acquérir les compétences ciblées par le diplôme à un niveau d'exigence donné, et sur les modalités d'évaluation et de validation. (modalités d'évaluation et de validation dans le cadre de la formation initiale et modalités d'évaluation et de validation dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)).

Enfin, la dernière étape doit déterminer les unités d'enseignement qui visent, dans le contexte des situations professionnelles clés, les compétences attendues. Un découpage en semestres doit permettre à la fois une progression dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire, et une codification en crédits d'enseignement ECTS.

Les compétences, critères et indicateurs d'évaluation détaillés sont disponibles sur le site :

www.antab.com

Quels seront les apports de la réingénierie ?

- Offrir la possibilité de poursuivre un cursus universitaire → Intégration de la formation dans le cadre LMD. Pouvoir intégrer des formations de Master puis Doctorat.
- Une lisibilité des compétences communes à différentes professions → Une ouverture sur la possibilité de passerelles d'un métier à l'autre.
- La mise en place de la Validation des Acquis de l'Expérience → Une ouverture vers la reconnaissance des compétences.
- Permettre une évolution professionnelle qui tend vers l'expertise → La fonction d'expert doit être reconnue dans un cadre statutaire.

Toutefois, une question se lit certainement sur toutes les lèvres : à quoi bon s'intéresser à la réingénierie pour les personnes déjà en activité ?

Le travail de réingénierie paraît lourd et fastidieux, néanmoins les retombées sont capitales.

Au-delà de l'harmonisation de la formation initiale, de la place du TLM français au sein de l'Europe, et des éventuelles passerelles interprofessionnelles, cette démarche ouvre de grandes possibilités avec l'élaboration d'un guide pour le jury statuant pour la VAE et surtout l'adaptation du programme de formation à l'avenir de notre profession :

- Formations permettant de piloter des plateformes de haute technologie.
- Formations permettant de gérer des protocoles de recherche clinique et investigations.
- Formations associées à des expertises (génétique, biomédical, systèmes de gestion de l'information, assurance qualité, hygiène, tutorat...).

Elle nous apporte à la fois de grandes et nouvelles opportunités d'évolution de carrière, et l'occasion de faire reconnaître les compétences acquises. C'est une perspective positive, légitime et fructueuse de reconnaissance de notre profession.

Regard

sur la mobilité des techniciens de laboratoire médical

Frédéric GUITEL

Technicien de laboratoire travaillant à l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris depuis 13 ans, j'ai eu l'opportunité de changer de discipline à plusieurs reprises, ce qui m'a permis d'évoluer.

J'ai commencé ma carrière comme contractuel dans différents services. À l'occasion d'une création de poste dans un service de biochimie, j'ai enfin pu devenir stagiaire puis titulaire. Dès lors, mon parcours professionnel a toujours suivi le principe : « s'il y a une opportunité, saisis-là ! »

Sensible à la démarche qualité avant même le GBEA¹, j'ai suivi une formation permettant l'obtention d'un Diplôme Universitaire d'Assurance Qualité.



Cette formation m'a permis de me positionner comme référent qualité dans tous les services où j'ai ensuite travaillé.

C'est ainsi que j'ai pu travailler dans le service d'Assurance Qualité et de Gestion des Risques de l'A.G.E.P.S². Je me suis familiarisé avec la métrologie en la pratiquant régulièrement (vérifications de thermomètres, suivis des équipements, cartographies des enceintes thermostatiques...). Par ce biais, j'ai participé à un groupe de travail initié par la S.F.B.C³, visant à établir des recommandations sur la mise en place de la métrologie dans les laboratoires d'analyses médicales. Plusieurs articles sont parus dans les Annales de Biologie Clinique.

Toutefois, la vie en laboratoire me manquait, et après quelques années j'ai repris un poste de technicien en anatomie et cytologie pathologique.

Mes compétences en assurance qualité se sont orientées alors vers les aspects « Sécurité et gestion des risques » car ce secteur³ utilise une quantité et une variété importante de produits chimiques dangereux.

A mon avis, la sécurité dans nos laboratoires doit être une priorité. Après plusieurs formations dans ce domaine, je me suis positionné comme référent « Risques chimiques » puis comme formateur. En effet, j'organise dans mon service, une formation d'une heure sur les risques chimiques au laboratoire, destiné à l'ensemble du personnel (techniciens, médecins et agents). J'interviens depuis trois ans sur ce thème lors d'une formation sur l'assurance qualité en ACP⁴ organisé par Bioformation. J'interviens également, sur la même formation, sur la norme NF EN ISO 15189 depuis 2 ans.

Depuis septembre 2011, je suis Responsable Assurance Qualité du GH (Groupement Hospitalier) Cochin-Broca-Hôtel Dieu, en charge de piloter l'accréditation du pôle de biologie.

Tout au long de mon parcours, j'ai cherché à acquérir de nouvelles connaissances pour pouvoir élargir mes compétences. L'envie d'évoluer a toujours été présente et j'encourage tous les techniciens à en faire de même. Certes, il faut avoir l'opportunité et la possibilité de le faire, mais avec les bouleversements de la biologie, l'accréditation des laboratoires, l'évolution de nos savoir-faire seront une force pour notre profession ; une chance réelle d'être, enfin, reconnus comme acteurs dans le monde de la santé.

1- Guide De Bonne Exécution des Analyses

2- Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé (AP-HP-Paris)

3- Société Française de Biologie Clinique

4- Anatomie et Cytologie Pathologique

Le passage à l'école des cadres

Une évolution du métier de technicien de laboratoire médical

Thomas MARSON

Cadre de santé GH Cochin-Broca-Hôtel Dieu Paris

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'évolution vers la fonction de cadre de santé n'est plus liée au passage à l'ancienneté mais est devenue un métier à part entière. Elle nécessite une réelle motivation et un investissement. C'est un changement de profession mais comment en arrive-t-on là ?

Selon la fiche métier éditée par la DHOS¹, le technicien d'analyse en biologie médicale doit « réaliser et traiter des prélèvements biologiques à des fins d'analyses médicales et biomédicales, nécessitant la manipulation de produits potentiellement dangereux d'agents infectieux et/ou de liquides biologiques potentiellement contaminés ». Mais celui-ci souhaite parfois évoluer dans la hiérarchie soit parce qu'il lui semble avoir fait le tour de son métier soit par envie de progresser. Un changement de fonction comme celui-ci nécessite un investissement important lors de l'apprentissage et dans la future prise de fonction en tant que cadre de santé. Cette dernière envie a pu être développée par des missions déléguées par un cadre de service ou avec l'opportunité d'être positionné comme faisant fonction de cadre. C'est une mise en situation intéressante qui permet une approche concrète de la fonction de cadre de santé. Cette expérience permet au prétendant cadre d'animer une équipe, de mettre en adéquation les moyens financiers, humains à l'activité, tout ceci dans un souci de maintien de la qualité et de la sécurité des soins. Cette mise en situation permettra aussi de mieux appréhender son propre positionnement. Cette prise de poste de faisant fonction de cadre ne doit cependant pas être pérenne et doit motiver l'envie de développer ses compétences au sein d'un Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

A l'entrée en IFCS, malgré un retour parfois difficile à une scolarisation, le stagiaire doit être acteur de sa formation car un travail important lui est demandé. C'est une étape essentielle pour parfaire son positionnement et se distancer de sa pratique de technicien.



En effet, le bénéfice de cette distanciation permet une meilleure analyse des situations de travail passées ou futures. Cette formation lui apportera aussi des notions économiques, financières, de politique de ressources humaines notamment. C'est un changement de métier mais dont le métier d'origine de technicien est essentiel pour comprendre le fonctionnement des laboratoires. Un autre enrichissement de cette formation est la rencontre avec d'autres stagiaires issus de métiers différents (IDE, IADE, IBODE, puéricultrices, kinésithérapeutes, manipulateurs en électroradiologie, préparateurs en pharmacie et diététiciens notamment). Cette pluri professionnalisation est très utile dans les travaux de groupe car elle permet une richesse des échanges et de mieux comprendre les attentes de tous pour une meilleure prise en charge globale du patient. Ces travaux sont les prémices nécessaires au retour comme encadrant dans un hôpital, ils favoriseront la nécessaire évolution du décloisonnement des équipes.

Les modules validés, le mémoire écrit et soutenu, le stagiaire, après une réussite au concours sur titre, arrivera avec une boîte à outils bien remplie pour manager une ou plusieurs équipes au sein d'un laboratoire.

1- Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

Stagiaires

dans un centre hospitalier en province

Myriam LINE

Cadre de santé Auxerre

Chaque cadre a sa propre vision de l'encadrement, de ses objectifs et de ses finalités. La prise en charge de stagiaires en formation initiale rentre dans une démarche qui doit s'adapter à la fois aux besoins des écoles et à ceux des établissements hospitaliers.

But : familiariser le stagiaire avec le monde du travail et ses contraintes, avec le travail en équipe, sa diversité et surtout finaliser ou non le choix de l'étudiant sur son futur métier.

Le stagiaire idéal doit être curieux et discret, attentif et technique, ouvert mais éduqué !

Des demandes sont faites par les différentes formations : IFTLM (Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical.), BTS, IUT ; c'est au cadre de prendre le ou les étudiants susceptibles d'apprendre, d'échanger avec l'équipe (l'étudiant doit correspondre au profil de l'équipe), et de faire en sorte que le stagiaire ne soit pas un poids pour l'équipe mais une aide voire une ouverture sur la formation initiale dispensée.

Le projet : il doit être collectif puisqu' il me semble important d'ouvrir le monde professionnel au monde étudiant (et vice versa). C'est aussi une remontée du terrain qui devrait faire évoluer les écoles.

Le projet se fait en partenariat avec les écoles qui recherchent des lieux de stage en adéquation avec leurs objectifs d'étude.

Prendre un stagiaire en charge est une responsabilité qui demande du temps d'encadrement, du temps technique et biologique.

La charte d'engagement se fait par le biais d'une convention collective entre l'établissement mais aussi avec le stagiaire voire avec le tuteur de l'école lors de l'entretien initial.

En province, le recrutement de stagiaires est fort diversifié car les IFTLM sont souvent assez éloignées et une adaptation au paysage scolaire régional est nécessaire.



De même, le concept de prise en charge d'étudiants ne peut pas toujours se faire sur la base d'un tutorat unique car la polyvalence des techniciens à la fois sur les activités et sur les horaires, n'est pas compatible avec un accompagnement personnalisé ; c'est donc réellement un projet de service qui oblige la participation de chacun : professionnels et étudiants.

Dans notre laboratoire polyvalent, nous prenons 4 à 5 stagiaires par an venant en général d'IUT ou de BTS car les IFTLM sont souvent proches de grosses structures hospitalières qui sont pourvoyeuses de stages. Il nous est arrivé d'avoir un stagiaire de l'IFTLM de TOURS.

Ces trois centres d'enseignement organisent leurs formations différemment.

- **Les IUT :** stage de 6 semaines en fin de 2^e année (Durée d'étude : 2ans).
- **Les BTS ANABIOTEC :** stage de 12 semaines en fin de 1^{er} année (Durée d'étude : 2ans).
- **Les IFTLM :** stages diversifiés durant toute la durée de formation (durée d'étude : 3 ans).

On voit donc que le niveau des étudiants en stage à différents moments de leur formation, les motivations et les objectifs sont bien différents.

Toutes les formations demandent un rapport de stage, un mémoire, un travail sur site : il s'agit donc de dégager du temps de travail personnel à l'étudiant tout en participant au quotidien du laboratoire, de façon encadrée mais obligatoire.

D'un commun accord en fonction du thème du travail à fournir, le stagiaire est positionné au tri, réception des prélèvements et techniques manuelles le matin pour se consacrer l'après midi à la discipline choisie (chimie, bactériologie, hémostase, immuno enzymologie) avec comme référent de stage un référent biologiste.

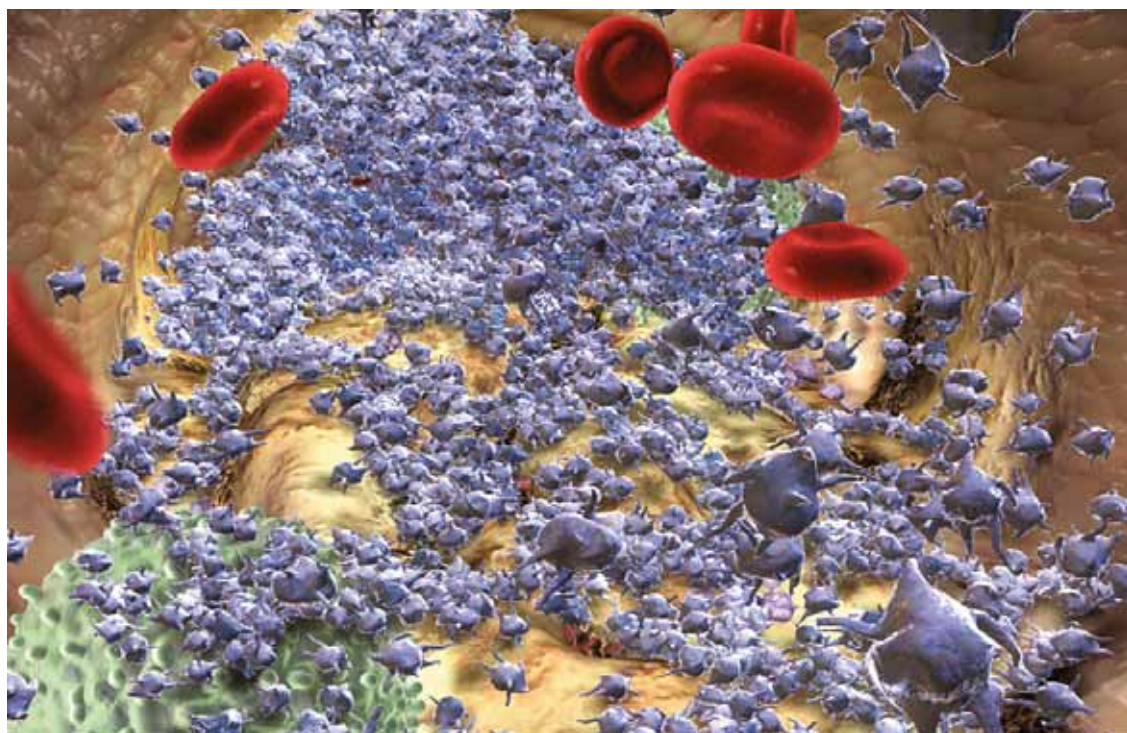
Les premiers temps sont consacrés au circuit du prélèvement, à la nature des tubes, à l'importance du pré analytique, aux premiers réflexes du futur professionnel qu'il sera. N'ayant pas de tuteur technique attribué c'est au stagiaire de s'adapter et de trouver réponses à ses questions.

Peu à peu, il est encadré sur des tâches basiques voire autres selon son adaptabilité et ses capacités.

Mes rôles vis-à-vis du stagiaire tout au long du stage sont :

- L'observation.
- Le questionnement.
- M'enquérir de l'avancée du travail à rendre à l'école.
- L'écouter et l'aider en cas de difficulté.
- En fin de stage son travail doit être achevé.

Tous les stagiaires sont différents comme peuvent l'être aussi les terrains de stages mais ces derniers doivent contribuer, à initier, à former et à conforter le futur technicien sur le bien fondé de son orientation et sur ses propres caractères identitaires dans un monde professionnel qu'il fera sien.



La formation IMCB : le regard d'une étudiante

Alexia Boulmeau

La formation IMCB (Métiers des entreprises du diagnostic biomédical) apporte une double compétence suite à une formation initiale de technicien de laboratoire médical ou dans le cadre d'une reconversion pour exercer un métier dans le domaine du diagnostic biomédical.

L'enseignement est réalisé par des professeurs d'IUT ou des intervenants extérieurs. Le programme comprend des cours de statistiques, de contrôle qualité, d'informatique et d'automatismes nécessaires aux compétences d'un travail sur automates. S'ajoutent aussi des matières dirigées vers l'entreprise et le côté commercial comme la gestion, le marketing, les techniques de vente et la communication. La formation est complétée par un stage en entreprise.



Pour ma part, j'ai choisi ce cursus à la suite de mon stage de fin de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) durant lequel une technicienne a fait naître chez moi un intérêt certain pour les automates. Elle a pris le temps de me m'expliquer entièrement le fonctionnement, les calibrations, les consommables et la maintenance. J'ai aussi eu l'opportunité d'assister à des pré-

sentations d'automates qui m'ont permis de visualiser l'un des aspects du métier d'ingénieur d'application.

Ce stage a eu un impact déterminant sur mon choix de poursuite d'études car il m'a permis de comprendre la réalité du terrain du métier de technicien et ainsi de me rendre compte que cela ne correspondait pas totalement à mes attentes. Je voulais un travail toujours dans le domaine de la biologie mais qui soit moins routinier et surtout qui me permette de rencontrer régulièrement de nouvelles personnes. D'ailleurs, dans ma promotion, deux techniciennes de laboratoire ont choisi ce cheminement par le biais de la formation continue pour les mêmes raisons.

Les débouchés après cette formation sont multiples :

- Technicien du Service Après Vente (SAV) pour réaliser la maintenance, l'entretien et la réparation des automates.
- Assistant scientifique en liaison téléphonique (hot-line) avec le client pour l'aider à résoudre les problèmes liés à l'utilisation des automates et pour décider si un technicien SAV doit intervenir sur site.
- Technico-commercial qui est chargé de la promotion et de la vente des automates, des réactifs et des contrats de maintenance.
- Ingénieur d'application pour présenter le matériel lors des démonstrations ou des expositions (accompagné le plus souvent d'un technico-commercial). Il intervient dans l'installation et la formation du personnel de laboratoire.

Ce sont les quatre principales filières mais il en existe d'autres : technicien responsable qualité, technicien dans le domaine vétérinaire ou pharmaceutique.

Une expérience préalable du travail en laboratoire permet de mieux appréhender ces nouveaux métiers. Mon stage dans un hôpital parisien m'a permis de

Agenda



mieux comprendre les attentes des techniciens vis à vis de la fonctionnalité des automates, de visualiser les conséquences de l'arrêt d'une machine pendant quelques jours et surtout de constater que la formation permet aux professionnels d'être réactifs face aux pannes. J'ai aussi pu me rendre compte des contraintes de coût pour les décisions d'achat de matériels et de réactifs.

La connaissance de tous ces aspects de la vie d'un laboratoire complète la formation car ils apportent une meilleure compréhension des besoins du client et nous permettent donc d'y répondre plus efficacement.

La qualité prend une place de plus en plus importante dans cette formation par le biais des normes imposées aux laboratoires : leurs enseignements, leurs mises en œuvre font partie de notre quotidien ainsi que les calculs statistiques liés aux contrôles qualité. De ce fait, nos sujets de stage ont souvent pour thème la qualité. Pour ma part, l'accréditation NF EN ISO 15189 sera le fil conducteur de mon mémoire.

Durant toute l'année, nous sommes en permanence en contact avec les entreprises qui viennent présenter leurs produits. Les intervenants nous décrivent aussi leurs métiers et leurs évolutions. Nous assistons aux Journées Internationales de la Biologie à Paris où nous sommes accueillis chaleureusement par les entreprises qui apprécient cette formation. De plus, il y a un réseau des anciens IMCB qui facilite l'insertion dans le monde professionnel.

D'autre part, l'ESTBA (Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée) à Paris propose aussi des formations conduisant à ces métiers. par le biais de licences professionnelles (bac+3) très spécialisées en maintenance ou qualité (www.estba.org).

A bac+5, les écoles d'ingénieur biomédical offrent des débouchés à la fois sur l'instrumentation biologique et médicale (défibrillateurs, échographes, ...). Ces écoles d'ingénieurs sont l'ESIL à Marseille, l'ISBS à Paris, l'ISIFC de Besançon, ISTIL à Lyon et l'UTC de Compiègne. Ce sont des écoles en 3 ans qui recrutent à partir de bac+2.

Pour plus de renseignements sur la formation IMCB je vous conseille de vous rendre sur : imcb.free.org ou le site de l'IUT de Dijon.

Journées Professionnelles

ANTAB/AFTLM



25 et 26 octobre 2012 à Paris
(salle de congrès ASIEM)

Soirée Gala

Les 10 ans de l'association

(pré-programme et soirée en cours d'élaboration)





2^e journée de la recherche paramédicale du Grand Sud-Ouest

PRE-PROGRAMME

28 septembre 2012 - Bordeaux

« Dialectique entre Autonomie, Liberté, Valorisation et Reconnaissance »

Fil rouge de la journée

8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : Mots d'ouverture

- Alain HERIAUD, Directeur Général, C.H.U de Bordeaux,
- Luc DURAND, Coordonnateur Général des Soins, C.H.U de Bordeaux,
- Josiane BOURINAT, Coordonnatrice Générale des Soins, C.H.U de Limoges,
- Christine CEAUX, Coordonnatrice Générale des Soins C.H.U de Toulouse.

9 h 30-9 h 45 : Présentation du fil rouge de la journée - PHRIIP entre 2009 et 2012

- Pascale BELONI, Infirmière cadre de santé, C.H.U de Limoges
- Valérie BERGER, Infirmière cadre supérieur de santé, C.H.U de Bordeaux
- Nadia PEOC'H, Infirmière cadre supérieur de santé, C.H.U de Toulouse

MATIN Modératrice : Pascale BELONI

9 h 45- 10 h 10 : La recherche en soins, PHRI et PHRIIP, historique et situation actuelle

- Chantal EYMARD : Infirmière, Maître de conférences habilité à diriger les recherches, Université de Provence

10 h 10 - 10 h 25 : Exemple d'un PHRIIP, C.H.U de Toulouse

- Intervenant à définir

10 h 25 - 10 h 35 : Échanges et discussion

- 11 h - 11 h 30 : Qu'a apporté la recherche dans la discipline ? Pourquoi s'en inspirer dans la francophonie ?
- Hélène LEFEBVRE, Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences Infirmières, Montréal, Canada

11 h 30-11 h 45 : Présentation d'un exemple de recherche

- Cécile PIRON, Infirmière, Belgique

11 h 45 - 12 h 00 : Exemple d'un PHRIIP, C.H.U de Bordeaux

12 h 00 - 12 h 15 : Échanges et discussion

12 h 15 - 12 h 45 : Analyse humoristique par le BATA CLOWN

APRES-MIDI Modératrice : Nadia PEOC'H

14 h 30 - 15 h 30 : La recherche : En quoi ça nous pousse ? Qu'est ce que cela révèle ? Questions-réponses

15 h 30- 15 h 45 : Collaboration de territoire, un exemple, CH de Libourne - CHU de Bordeaux

15 h 45 - 16 h : Exemple d'un PHRIIP, C.H.U de Limoges

16 h - 16 h 30 : Analyse humoristique par le BATA CLOWN

16 h 30 - 16 h 45 : Clôture de la journée

- Christine CEAUX

INSCRIPTIONS :

CFPPS - Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier Arnoz - Avenue du Haut-Lévêque - 33600 Pessac
Téléphone : 05 56 65 65 86 - Mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr